



Affaire suivie par Séverine WEGRICH-ROCHOTTE

☎ 03.89.12.46.69

✉ concours@ch-colmar.fr

Colmar, le 24 juillet 2026

AVIS DE CONCOURS 2026

CADRE DE SANTE PARAMEDICAL – FILIERE MEDICO-TECHNIQUE

TYPE DE CONCOURS :

- Grade : **Cadre de santé paramédical**
- Type de concours : **Concours interne sur titres**
- Nombre de postes : **1**
- Filière : **Filière médico-technique**

CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Peuvent faire acte de candidature :

- les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par le décret n°2011-748 du 27 juin 2011, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités,
- les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière médico-technique.

MODALITES DE LA SELECTION :

La sélection des candidats repose sur une analyse de la complétude du dossier reposant sur :

- la possession du titre de formation ou de l'attestation d'équivalence requis pour l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux ;
- l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de cadre de santé paramédical.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre les pièces suivantes **en 5 exemplaires** :

- un dossier de candidature motivée mettant en valeur le parcours professionnel, les travaux accomplis et le projet professionnel en cas d'admission au concours,
- une copie des diplômes ou certificats dont le candidat est titulaire et notamment le diplôme de cadre de santé,
- toutes pièces justificatives de la situation administrative précisant notamment la durée des services effectués dans les corps précités.

Le dossier complet de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar, Direction des Ressources Humaines, 39 avenue de la Liberté, 68024 COLMAR Cedex, **par lettre recommandée avec A.R ou par remise en main propre contre récépissé.**

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

20 septembre 2026, le cachet de la poste faisant foi ou récépissé.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
L'Attachée d'Administration Hospitalière,

Hélène MORAND